



Préfecture de Rennes 10 mars

INTER PRO35

Le SYNDICALISME INDÉPENDANT

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

**MARS. 2023
N°248
Au sommaire**



Elle est là !

- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- UD EN ACTION (P3)
- 8 MARS (P4)
- INFO COMMISSION JURIDIQUE (P5)
- INFOS (P6-8)
- NOTRE RÉOLUTION (P9)
- NOS SYNDICATS (P10)
- NOTRE UD (P11)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC, CLIN D'ŒIL DU PATOCHÉ (P12)

CITATION DU MOIS

*"C'est elle que l'on matraque,
que l'on poursuit, que l'on
traque, c'est elle qui se soulève
qui nous donne envie de vivre
qui donne envie de la suivre
jusqu'au bout, jusqu'au bout."*

Extrait de la chanson
"Je voudrai sans la nommer"

Georges MOUSTAKI
Auteur-compositeur-interprète
1934 - 2013

Elle est là, la colère de ceux « qui ne sont rien » selon Macron, le Robin des rois.
Elle est là, la détermination de millions d'étudiants, travailleurs, privés d'emploi, retraités, résolus à bloquer la Macroneuse.

Elle est là, l'unité interprofessionnelle et intergénérationnelle, l'unité d'aspiration de la classe ouvrière.

Elle est là, l'infamie des tenants politiques de la retraite des morts.

Elle est là, l'hypocrisie du patronat qui soutient la contre réforme Macron et se débarrasse des « séniors » dès 57 ou 58 ans car « trop chers et pas assez performants ». Nous ne partagerons jamais avec eux les mêmes valeurs.

Elle est là, la masse des milliards de profits qui s'accumulent dans les poches des milliardaires et des actionnaires.

Elle est là, l'incompréhension de la base face aux tergiversations des appareils nationaux qui organisent des déambulations saute mouton à un moment ou seul un appel clair à la grève reconductible et au blocage économique serait un point d'appui pour vaincre.

Elle est là, la solution pour gagner et susciter un élan social et démocratique majeur pour réinventer des jours heureux. Résister aujourd'hui pour reconquérir demain.

Elle est là, votre Union Départementale, pour porter, à sa modeste mesure mais inlassablement, vos revendications et vos espoirs.

**Vive la lutte, vive la vie, vive la sociale !
Vive la cgt Force-Ouvrière !
Rennes, le 13 mars 2023
Fabrice LERESTIF
Secrétaire Général**

Les grandes grèves du XX^e siècle... et du XXI^e !



Manifestation contre le plan Juppé en 1995.
Photo : G. Ducrot

Deux dates demeurent irrémédiablement liées aux grands mouvements de grèves : 1936 et 1968. Mais il existe bien d'autres temps forts de la contestation sociale.

Le premier grand mouvement du XX^e siècle est sans conteste celui de 1936. Le 3 mai, le Front populaire gagne largement les élections. Mais, constitutionnellement, Léon Blum doit attendre un mois. Les ouvriers de Bréguet et Latécoère n'attendent pas car leurs dirigeants syndicaux venaient d'être licenciés pour avoir fait grève à l'occasion du 1^{er} Mai. Les 11 et 12 mai, les deux usines d'aviation sont occupées, une première dans l'histoire du mouvement ouvrier français. Début juin le pays compte 6 millions de grévistes. Ce fut un des plus grands succès de la classe ouvrière. En avril 1947, FO n'existe pas encore mais les militants sont déjà regroupés autour des « Amis de Force Ouvrière ». Le PCF, qui contrôle la CGT, participe encore au gouvernement et impose une politique d'austérité en collaboration avec le patronat. Le 26 avril, à l'appel notamment des « Amis de FO », les salariés de Renault se mettent en grève, rejoints rapidement par des milliers d'ouvriers. Ils obtiendront l'augmentation de salaire demandée. Deux ans plus tard, la CGT-FO est née. C'est elle et elle seule qui lance, le 25 novembre 1949, la grève interprofessionnelle pour obtenir l'ouverture de discussions sur les conventions collectives. Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître. Le 11 février 1950, la loi sur les conventions collectives est votée. En 1963, avec des salaires bloqués depuis 1957, la colère monte dans les mines. Le 29 janvier, la Fédération FO des Mineurs lance un appel à la grève générale. La CGT rejoint le mouvement du bout des doigts. Le gouvernement réquisitionne les mineurs. Il se heurtera à l'inflexibilité de l'intersyndicale. Le 4 avril il accorde une augmentation des salaires de 11 %.

Des réponses d'ampleur à l'attaque des droits

En 1968, alors que le pays connaît une prospérité inégalée, la répartition des richesses reste bloquée par le patronat. Fin mars les universités s'agitent. Fin avril, des grèves dures commencent en province. En mai, le mouvement prend de l'ampleur. Dans les usines et les bureaux ce sont souvent des militants FO qui sont à l'origine des occupations. Le 13 mai, on compte 2 millions de manifestants en France. Le 22 mai, le pays compte 8 millions de grévistes, deux de plus qu'en 1936, pour finir à la fin du mois à quasi 10 millions. Le pouvoir cédera. En novembre-décembre 1995, c'est le « plan Juppé » sur les retraites et la Sécurité sociale qui va fédérer les mécontentements dans un mouvement de grande ampleur. FO lance la grève et en est le fer de lance pendant deux mois. Après être resté "droit dans ses bottes", le Premier ministre doit retirer son projet. D'autres attaques sur les retraites suivront, en 2003 ou encore en 2010. Plus récemment, le rassemblement organisé par FO le 21 septembre 2019 sonne le début d'un nouveau combat syndical contre un projet dévastateur de réforme des retraites. Des mois de lutte, des millions de manifestants et de grévistes sur tout le territoire. Le projet est suspendu en mars 2020 puis abandonné. Mais l'exécutif a présenté son nouveau projet le 10 janvier dernier. Tout autant dévastateur de droits. La réponse ne s'est pas fait attendre. Depuis le 19 janvier, par des grèves et des manifestations, les travailleurs luttent, avec FO et dans l'intersyndicale, pour le retrait de cette réforme.

ELLE EST LÀ,

la détermination de millions d'étudiants, travailleurs, privés d'emploi, retraités, résolus à bloquer la réforme de la retraite des morts !

l'ud en action



40 000 À RENNES LE 7 MARS



4 500 À ST MALO LE 7 MARS



1 200 À COMBOURG LE 7 MARS



1 500 À VITRÉ LE 7 MARS



3 000 À FOUGÈRES LE 7 MARS

RÉFORME DES RETRAITES C'EST NON !

Le 8 mars comme depuis le 19 janvier, les femmes disent NON à la réforme des retraites !



RENNES 8 MARS



AVEC FO, COMME CHAQUE JOUR

NON à la retraite à 64 ANS + 2 ans ferme



avec circonstances aggravantes pour les femmes

DÉFENDONS L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES !



19 janvier, 31 janvier, 7 février, 11 février, 16 février, 7 mars, 8 mars, 11 mars ... Les femmes sont toujours et toutes mobilisées pour dire NON à la réforme des retraites !



Comment on fait une AG ?

On propose aux salariés de se réunir tous ensemble pour discuter. Trouver un moment avant le début du travail, après le travail ou à midi sur la pause. Cette AG peut avoir lieu sur le lieu de travail si elle ne gêne pas l'activité et si elle est bien en-dehors des heures de travail. Elle peut avoir lieu à la cantine, au vestiaire, sur le parking ou en dehors du travail.

Ensemble il faut discuter de savoir ce que l'on veut :

LES REVENDICATIONS : on fait la liste écrite. On veut que la réforme des retraites soit retirée, on veut une augmentation de salaire chiffrée, des conditions de travail améliorées (dire ce qui doit être fait).

Puis décider LES ACTIONS pour les obtenir : Grève pendant une heure, deux heures, une matinée, une journée etc. Pendant ce moment de grève, on peut rester dans l'entreprise et se croiser les bras, être dehors, devant l'entreprise et faire un barbecue, installer des tables, un endroit sympa où discuter et afficher les revendications. On peut bloquer la porte de l'entreprise s'il existe un autre accès libre.

En général, l'AG se réunit chaque jour et décide de la reconduite du mouvement.

Peut-on faire une AG à 10 salariés si on est 30 dans l'entreprise ?

Oui, peu importe le nombre, une AG c'est au minimum deux salariés. Pas besoin d'être la majorité dans une entreprise pour faire une AG. Les autres nous rejoindront peut-être ensuite.

Il n'y a pas de syndicat dans l'entreprise où je travaille, je peux faire une AG ? une grève ?

Oui avec ou sans syndicat, on peut organiser une assemblée générale et même une grève. Mais se syndiquer c'est partager avec les autres travailleurs une solidarité, une aide, un soutien entre nous pour y arriver. C'est dommage de se priver de l'outil syndical. Si vous voulez, appelez FO (02.99.65.36.60).

Peut-on décider d'une grève en AG et à combien on décide ?

L'AG décide comment elle vote : la plupart du temps c'est à la majorité. Donc si la majorité des présents (ici les absents ont tort 😊) décide des revendications et des actions, alors elles ont lieu.

Y a-t-il un préavis à respecter ?

Il n'y a pas de préavis de grève SAUF dans la Fonction Publique et les entreprises privées concernées par une « délégation de service public » et c'est tout.

Je suis fonctionnaire ou je travaille dans une entreprise qui a une délégation de service public : Il y a un préavis de 5 (+12 jours pour le service minimum des transports) entre la déclaration de la grève et la grève et je dois prévenir 48h avant de mon absence.

Je me rapproche immédiatement de mon organisation syndicale et si je n'en ai pas, j'appelle FO (02.99.65.36.60).

Combien de temps peut durer une grève ?

5 min ou une heure ou trois heures ou une demie journée ou une journée. Il existe des grève de 5 min par heure pendant deux jours, 15 min par heure pendant 10 jours, une heure par jour etc...

Le salaire n'est pas payé pendant la grève (le contrat de travail est suspendu). La retenue sur salaire est exactement proportionnelle à la durée de l'absence pour grève.

Attention, il y a des règles particulières pour la fonction publique et les entreprises privées qui ont « délégation de service public ».

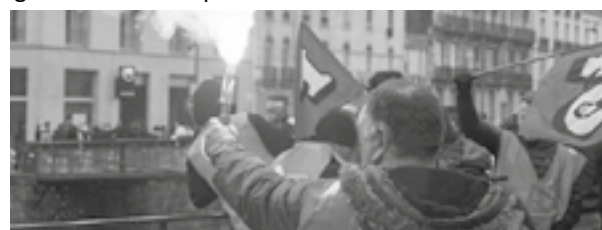
Peut-on être payé pendant la grève ?

Oui, si on gagne ! En effet, s'il y a négociation avec l'entreprise sur les revendications, on négocie le paiement des heures de grève.

L'AG a décidé de la grève. Qu'est-ce qu'il se passe maintenant ?

Un-e ou plusieurs salariés déposent la liste des revendications à l'employeur.

Puis la grève peut s'enclencher. Il n'y a pas « à prévenir », sauf si tu travailles dans la fonction publique ou dans une entreprise privée qui a « délégation de service public ».



Pain, Paix, Liberté

FO condamne la guerre qui sévit en Ukraine depuis un an, à la suite de son invasion par l'armée russe de Poutine.

FO réaffirme son soutien et sa solidarité à l'égard de la population, des travailleurs et de leurs syndicats en Ukraine, qui sont les premières et principales victimes, comme cela est toujours le cas dans tous les conflits, comme elle affirme son soutien avec la population et les militants en Russie et en Biélorussie qui rejettent la guerre, appellent à la paix et subissent la répression.

FO appelle le mouvement syndical international et européen à œuvrer solidairement pour l'arrêt immédiat de cette agression, pour la paix et la justice sociale, pour que la guerre cesse, que le droit des peuples soit rétabli et respecté, et que la paix revienne partout dans le monde. Malgré l'ampleur et la proximité de ce conflit, il n'occulte en aucun cas

les autres conflits dans le monde et la lutte acharnée du mouvement syndical international pour la paix et la défense des droits fondamentaux des travailleurs.

FO reste plus que jamais profondément attachée au slogan : « Pour le Pain, la Paix, la Liberté ».

...(extrait du communiqué de presse)



Déploiement vendredi 24 février la banderole "Pain Paix liberté" place de Bretagne à Rennes

Vu et entendu dans les médias

Châteaugiron. Force Ouvrière n'a pas pu rencontrer la sénatrice centriste



Une délégation de Force ouvrière était présente lundi soir dans la cour du château afin de pouvoir échanger avec la Sénatrice Françoise Gatel qui devait être présente lors du conseil municipal. | OUEST-FRANCE

Les débats sur la réforme des retraites commencent ce mardi 28 février au Sénat. C'est pourquoi des délégués de l'union départementale Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine sont venus juste avant le conseil municipal, lundi soir, dans l'espoir de rencontrer la sénatrice UDI Françoise Gatel, pour lui faire part de leurs positions.

Mais la sénatrice, retenue par ailleurs, n'a pas assisté à la séance du conseil. « **Il ne s'agit pas de s'immiscer dans le conseil municipal mais simplement de faire part à la sénatrice de nos revendications**, précise Fabrice Lerestif, secrétaire de Force Ouvrière en Ille-et-Vilaine. **L'intersyndicale lui a déjà fait parvenir un courrier et à ce jour, nous n'avons pas eu de réponse. Après avoir réalisé cinq mobilisations, nous appelons à la grève et au blocage économique à partir du 7 mars, jusqu'au retrait de la loi.** »

Force Ouvrière aurait aimé développer ses arguments en rencontrant la sénatrice. « **Cette réforme rajoute de la peine à la peine. Cette situation est particulièrement inquiétante et dramatique pour toutes les personnes qui exercent un métier pénible et qui ne vivront peut-être pas jusqu'à l'âge de 64 ans.** »

Après avoir manifesté pacifiquement dans la cour du château, les syndicalistes se sont retirés lorsque le conseil municipal a débuté.

Ouest-France 28/02/2023

RETRAITE : LES SYNDICATS DEVANT LE MEDEF



Ce 2 mars 2023, à l'occasion d'un rassemblement syndical contre la réforme des retraites, un important dispositif de sécurité a entouré les locaux du Medef 35, présidé par Éric Challan-Belval, à la sortie de Rennes. « **Les forces de l'ordre ont l'air bien plus nombreuses que les syndicalistes** », s'amusait un passant, à deux pas du quartier de la Bellangerais.

Mais la présence des militants n'était pas le fruit du hasard ! « **On veut placer le Medef face à ses responsabilités** », explique Fabrice Lerestif, emblématique secrétaire général de FO Ille-et-Vilaine. « **Ce syndicat patronal soutient la transformation du régime des retraites. Mais ses adhérents n'ont eu de cesse pendant très longtemps et encore aujourd'hui de mettre dehors les seniors. Il y a là une forme d'hypocrisie tout à fait insupportable.** »

Ce rassemblement militant constituait les prémices d'un bras de fer avec le gouvernement dont l'aboutissement est la manifestation prévue le 7 mars prochain dans les rues de la capitale bretonne. Pour l'heure, l'intersyndicale a déposé auprès des représentants patronaux son cahier de revendications.

Rennes Actualité Autrement 02/03/2023

Réforme des retraites: "le rapport de force comme seule solution" pour Fabrice Lerestif de FO Ile-et-Vilaine

Au lendemain de la 6^e journée d'action contre la réforme des retraites, on fait le point sur le mouvement avec Fabrice Lerestif le secrétaire général de Force Ouvrière en Ile-et-Vilaine.



Entre 19 000 et 40 000 personnes ont manifesté mardi à Rennes contre la réforme des retraites. L'intersyndicale prévoit déjà deux nouvelles journées d'action, et localement en Bretagne, des blocages ont lieu déjà ce mercredi.

Pour en parler, Fabrice Lerestif, le secrétaire général de Force Ouvrière en Ile-et-Vilaine, était l'invité de France Bleu Armorique.

France Bleu Armorique : comment est-ce que vous qualifiez la journée d'hier ? C'était la sixième journée d'action contre cette réforme des retraites, il y avait entre 19 000 et 40 000 personnes, selon les sources, à Rennes.

Fabrice Lerestif : C'était à Rennes, mais il y a eu d'autres manifestations partout en Bretagne et partout dans le département d'Ile-et-Vilaine. C'est une belle démonstration de force, mais moi, je ne me focalise pas simplement sur le nombre de manifestants. La question est de savoir si on arrive à ancrer la grève et le blocage à partir de ce 7 mars et de continuer jusqu'au retrait parce qu'ils n'entendent rien en face.

Certains manifestaient hier parlaient d'un début d'es-soufflement. Vous leur dites que c'est quand même possible ?

Je leur dis que de toute façon, les seuls combats perdus seront ceux qu'on ne mène pas. En 1995, je me souviens, moi qui suis un vieux syndicaliste, il y avait un peu ce phénomène-là aussi parce qu'Alain Juppé disait "Je serai inflexible, jamais, je n'abandonnerai la réforme" qu'il avait prévue et qui était à peu près de même nature. Et au bout de 17 ou 18 journées de grève, on avait obtenu le retrait pur et simple de la réforme. C'était un peu vrai aussi pour le CPE. La loi avait été adoptée puis elle a été abrogée par la mobilisation. Il faut être déterminé, ne rien lâcher. Mais je comprends la lassitude. Certains imaginaient que le gouvernement pourrait entendre. Mais ces gens-là n'entendent rien, sinon le rapport de force.

Vous parliez de 1995. À l'époque, le pays était à l'arrêt. Ce n'est pas vraiment le cas aujourd'hui. Il y a de nouveaux blocages ce mercredi, mais ce n'est pas encore comme en 1995. Il faut en arriver là, selon vous, pour se faire entendre ?

Absolument. On va vers ça. Mais c'est un mouvement qui n'est pas linéaire. J'avais une réunion avec l'ensemble de mes délégués de tous les secteurs professionnels hier matin et on voit bien la difficulté de faire grève sur la longueur. Alors, on essaye

de coordonner et surtout de donner cet élan en sachant qu'il n'y a pas d'autre possibilité. Il va falloir sacrifier quelques journées de salaires et c'est dur, on va aider financièrement, mais c'est dur. On n'est jamais payé pour faire grève. Mais là, on va perdre deux ans de notre vie. Ces gens-là vont nous voler deux ans de notre vie. Ce sont des fossoyeurs des jours heureux et on ne peut pas les laisser faire parce que ça entraînera bien d'autres reculs. Derrière la question des retraites, il y a la question de la justice sociale. Et là-dessus, il ne faut rien lâcher.

L'intersyndicale a annoncé mardi deux nouvelles journées d'action samedi et normalement mercredi 15 mars, vous nous confirmez que ce sera mercredi prochain, a priori la deuxième ?

Alors oui, c'est ce qui a été dit. Mais les appareils nationaux sont les appareils nationaux. La lutte, elle appartient d'abord aux travailleurs, à ceux qui vont se battre vraiment, pas à quelques apparatchiks nationaux. Simplement, ils nous emmènent depuis un certain temps de journée en journée. OK c'est très bien. Mais la réalité, c'est qu'on n'arrive pas à bloquer en allant de manifestations en manifestations à Rennes ou ailleurs, à Saint-Malo, à Combours, à Fougères, Redon, ailleurs, on peut faire le tour dix fois de la ville, cela ne suffira pas, on le sait. Donc moi ce que j'attends, c'est un véritable appel à la grève de l'intersyndicale. Pour l'instant, on ne l'a pas, mais ça va se faire à la base, ceux sont les travailleurs qui décident. J'essaie d'aller partout, dans les entreprises, les administrations pour discuter.

Et le rendez-vous réclamé en urgence à Emmanuel Macron par cette intersyndicale nationale, vous y croyez ? Cela peut servir à quelque chose ?

Oui, ça va servir un petit peu à dire que sa porte est ouverte. Mais on a eu déjà trois mois de concertation bidons. Ils n'ont rien écouté, rien entendu. Parfois même, il n'y avait même pas d'interlocuteur en face des secrétaires généraux des confédérations. Ces gens-là nous méprisent. Alors maintenant, ils commencent un petit peu à baliser. Il y a de la fébrilité, on sent qu'ils sont inquiets. Les syndicats ont montré leur capacité à mobiliser. Donc là, il y a de la fébrilité. Alors, on va rouvrir les portes. Mais ce n'est pas seulement d'ouvrir la porte. Encore faut-il qu'il y ait quelqu'un pour discuter ? Pour l'instant, ils ne discutent pas, ils n'entendent rien. Donc, là encore, le rapport de force, de tout temps et en tout lieu, ça a toujours été la seule solution pour se faire entendre pour les travailleurs, pour ceux qui ne sont rien.

Il y a eu hier à Rennes encore des affrontements avec la police et des dégradations en marge du cortège syndical. Et ce matin, il y a de nouveaux blocages. Que dites-vous aux gens qui sont bloqués ce matin ? Quelle est votre réaction face aux images choquantes de casse ?

Alors ce sont des choses totalement différentes. La casse a lieu en marge du cortège. D'ailleurs, le préfet nous expliquait qu'il avait changé notre parcours pour plus de sécurité. On est en grave difficulté avec le préfet d'Ile-et-Vilaine. On verra s'il nous reçoit vendredi prochain. Mais il devait assurer la sécurité. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'a pas agi. À moins que l'idée, ce soit de dire il y aura des incidents et qu'après, on ne parle que de ça pour discréditer le mouvement.

Et concernant les blocages ?

Les blocages, c'est autre chose. Là, c'est de la bagarre. Bien sûr, il y a toujours des gens qui sont gênés, c'est le cas à chaque fois qu'il y a une grève. On ne peut pas faire de grèves et ne gêner personne, sinon on est invisible. Mais on a ressenti aussi du soutien et c'est ce qui se dit aussi à travers les sondages. S'il suffisait de dialoguer, ça ferait longtemps qu'on aurait gagné.

Justine Sauvage Mercredi 8 mars 2023 à 11:28 - France Bleu Armorique

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/reforme-des-retraites-le-rapport-de-force-comme-seule-solution-pour-fabrice-lerestif-de-fo-ille-et-vilaine-2469367>

Coup de gueule de Maurice !

*Le 22 février, on apprenait que la confédération, en catimini, signait avec la CFDT, la CFTC et le MEDEF un accord national de « partage de la valeur » que le gouvernement s'est empressé évidemment de soutenir et d'encenser. Peu de temps avant pourtant, un communiqué de la même confédération expliquait que « **c'est avec le salaire qu'on remplit le frigo** » fustigeant par la même ce type de dispositif.*

Vous avez dit double discours ?

Il faut rappeler que ces accords associant le capital et le travail ont toujours été rejetés par FO car tournant le dos à notre histoire et à tous nos fondamentaux. Quand on sait en plus, que ces divers dispositifs de prime (prime Macron par exemple) de participation, d'intéressement, de partage de la valeur sont exonérés peu ou prou de cotisations sociales et contribuent donc à assécher le financement de la sécurité sociale, donc des retraites, on se dit que ceux qui ont signé sont particulièrement incohérents si l'on veut utiliser un terme poli. Il ne suffira pas de beaux communiqués ou de postures vertueuses pour nous le faire oublier.



Appel solennel de l'Assemblée Générale Interprofessionnelle des Syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine, le 7 mars 2023

La grève jusqu'à satisfaction !

Militantes et militants FO, salarié.e.s du Privé ou Agents de la Fonction Publique, Déléguées Syndicales et Délégués Syndicaux des Services Publics et de Santé, du Transport, de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle, de l'environnement, de l'Action Sociale, de la Métallurgie, de La Poste, de l'Entreprise Manitou, des entreprises Compass et Convivio (restauration), de Carrefour, des Organismes de Sécurité Sociale, de la Chimie, du Ministère de la Défense, d'Archipel Habitat, de l'informatique et retraité.e.s appellent l'ensemble de la population salariée du département à tenir partout des AG des personnels et à constituer des Comités de Grèves, à construire la grève générale reconductible pour organiser le blocage économique afin d'obtenir le retrait total de **la contre réforme de la retraite des morts**, qui voudrait les condamner à 2 ans fermes de travail forcé supplémentaire jusqu'à 64 ans.

Après des mois de concertations bidon, de manipulations gouvernementales, **celles et ceux qui ont choisi de vivre luttent avec leur syndicat.**

Forte des mobilisations interprofessionnelles et intergénérationnelles phénoménales aux 4 coins de la France et de notre département ces dernières semaines, l'Assemblée Générale Interprofessionnelle invite tous les salarié.e.s se trouvant sur notre département à s'appuyer sur cette force du nombre et de la détermination pour occuper les lieux de travail et installer la grève illimitée dans tous les secteurs professionnels et à tenir informée notre Union Départementale afin de coordonner les efforts communs.

Compte tenu du calendrier parlementaire, **c'est maintenant qu'il faut mettre toutes nos forces pour bloquer la macroneuse et gagner le retrait pur et simple de cette contre réforme.**

Résolution de la Commission Exécutive de l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine réunie à Rennes le 10 mars 2023

Le retrait de la contre réforme Macron sur les retraites n'est ni amendable, ni négociable !

Pour la commission exécutive de l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine, plus que jamais, l'heure est à la grève jusqu'à satisfaction.

Les mobilisations phénoménales depuis le 19 janvier 2023 dans le département et dans tout le pays attestent de la détermination de la population salariée du privé et du public, de la jeunesse, des travailleurs privés d'emploi des retraités à vouloir le retrait total et définitif du projet de loi scélérate de la retraite des morts.

Des millions de salariés revendiquent le :

- Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein ;
- Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et le retour aux 37,5 annuités ;
- Maintien du système solidaire de la répartition et le retour aux calculs sur les 10 meilleures années dans le privé ;
- Maintien de tous les régimes spéciaux ;
- Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois de traitements dans le public ;
- Indexation des pensions sur l'inflation et leur revalorisation systématique
- Suppression des exonérations des cotisations

Pour Force Ouvrière le dossier des retraites vaut bien le blocage économique du pays, comme en 1995.

Plus de 90 % des salariés partagent l'analyse de Force Ouvrière. La Commission Exécutive de l'UD FO 35 ne lâchera pas : la Grève Générale Reconductible engagée dans certains secteurs professionnels peut et doit encore se généraliser aux autres secteurs économiques du privé et du public car le blocage économique reste l'outil le plus efficace pour obtenir satisfaction.

La macroneuse et le patronat nous ont déclaré la guerre : ils auront la grève !

Chacun comprend que derrière la question des retraites est posée la question de la justice sociale.

À cet égard, l'augmentation générale des salaires et des pensions est une nécessité et passe par la revalorisation des points d'indice dans la fonction publique et des coefficients dans les conventions collectives, et non par des primes d'intéressement ou de participation au bénéfice du capital, de « partage de la valeur » qui relèvent d'une idéologie dangereuse, celle de l'association capital-travail qu'a toujours rejetée FO depuis sa création. De plus ces dispositifs encouragés par le MEDEF et le gouvernement assèchent le financement de notre sécurité sociale, donc notamment des retraites et ne font que créer de la précarité financière pour les salariés.

Fidèle à la Charte d'Amiens, La Commission Exécutive de l'UD FO 35 demande donc en toute cohérence le retrait de la signature de notre Confédération de l'Accord National Interprofessionnel portant sur le partage de la valeur.

La Commission Exécutive de l'UD FO 35 considère que la défense des intérêts matériels et moraux, individuels et collectifs passe aujourd'hui, dans la séquence historique que nous vivons, par la constitution de comités de grève dans l'unité la plus large possible sur la revendication claire du retrait pur et simple du projet de loi sur les retraites .

Les travaux de la Commission Exécutive de l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine attestent : « *le monde va changer de base, nous ne sommes rien, soyons tout* ».

Vive l'Internationale et la paix entre les peuples !
Vive la grève générale
Vive la sociale



Adoptée à l'unanimité des 28 présents



L'UD aux cotés de ses militantes et militants !

Élections

FO CHIMIE

Carton plein chez Faurécia à Bain sur Oust

Collèges 1 : 8 élus sur 8

Collège 2 : 2 élus sur 3 (la CGC prend le 3^{ème})



Bravo à Laurent et Lionel et à toute l'équipe FO

FO MÉTAUX

FO progresse chez Sanden

Les élections viennent d'avoir lieu chez Sanden (métallurgie) à Tinténiac.

FO obtient 15% (12% la dernière fois) et 2 élus titulaires.

Compte tenu de tout le travail de terrain effectué, cela peut paraître modeste mais c'est porteur d'espoir.

Bravo à Patrice et à toute l'équipe FO

AG INTERLYCÉES À L'UD-FO 35

L'AG interlycées de Rennes (une quarantaine de délégués) s'est tenue samedi 4 mars dans les locaux de l'UD (sous la responsabilité d'un militant FO) sur la question de la mobilisation sur les retraites.



FO TRANSPORTS



Des militants des syndicats CGT, FO et CFDT bloquent et filtrent un rond-point à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine), près de Rennes, ce mardi 7 mars 2023. | OUEST-FRANCE

FNEC-FP FO



Jeudi 9 mars, un blocage de la DSDEN 35 a été mené par des personnels de l'éducation à l'appel de l'AG éducation du 7 mars, action à laquelle se sont joints des salariés d'autres secteurs (des routiers, des cheminots, des postiers, des éducateurs spécialisés, des gardiens d'immeuble, des défenseurs de droits salariés d'UD). Les organisations syndicales FO, CGT et SUD étaient également présentes.

À noter une très forte présence des camarades de l'UD FO 35. Un très grand merci à elle et eux pour leur

détermination et leur endurance à se lever tôt le matin.

Une action forte, qui a commencé dès 6h30. Des échanges ont pu se faire avec les personnels de la DSDEN, contraints de rester à l'extérieur du bâtiment. Tout ceci dans une ambiance sereine, autour d'un café distribué dans la rue.

Objectif de l'action : faire entendre la contestation des personnels, leur refus de la réforme des retraites.

Ci-dessous le communiqué rédigé par les personnels participant à ce blocage :

"Nous, personnels de l'éducation, réunis en AG le mardi 7 mars, avons voté la reconduction de la grève et décidé d'une action de blocage de la DSDEN 35 pour aujourd'hui, jeudi 9 mars. Lors de ce blocage, nous étions une centaine de personnes, en interprofessionnel avec des salariés du public et du privé (personnels de l'éducation, mais aussi des routiers, des cheminots, des postiers, des éducateurs spécialisés, des gardiens d'immeuble, des défenseurs de droits salariés d'UD...), avec nos organisations syndicales CGT, FO, SUD et des syndiqué·e·s de la FSU. Nous avons bloqué la DSDEN pour exprimer notre refus du projet de réforme des retraites. Ce blocage a entraîné un barrage filtrant sur les quais en plein centre de Rennes. Le gouvernement n'entendant pas les manifestations pacifistes, nous sommes poussé·e·s à mener des actions plus fortes, comme celle d'aujourd'hui. Et nous continuerons jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites."

38^{ème} CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE



15 septembre 2023 ST PÈRE MARC EN POULET

AFOC 35

Vendredi 10 mars, AG AFOC 35

L'assemblée générale s'est tenue en présence des représentants AFOC du 29 et 56, AG studieuse suivie d'un repas convivial entre camarades.

Le nouveau bureau est élu pour 3 ans :

Présidente :	Christine HAUCHECORNE
Vice-Président :	Stéphane CHABOT
Secrétaire général :	Yves GARCIA
Secrétaire général adjoint :	Patrick CHOPIN
Trésorier :	(vacant)
Trésorière adjointe :	Céline CUSSAC
Administrateurs :	Fabrice LERESTIF Bastien VANDENBEUCK



Important et urgent : Inscriptions stages

Compte tenu des délais qui nous sont imposés, il faut d'ores et déjà penser rapidement à s'inscrire au stage :

**"DÉCOUVERTE"
du 12 au 16 juin**

IL EST URGENT DE S'Y INSCRIRE

Contactez l'UD pour ces inscriptions au 02 99 65 36 50 ou envoyez nous un mel à : ud.fo35@wanadoo.fr

INFO TRÉSORIERES Paiements timbres 2022.

Merci aux retardataires d'effectuer le paiement 2022 et ensuite la commande des timbres pour 2023. **Informez nous des paiements (surtout pour les vi-rements, indiquez clairement le syndicat concerné) et communiquez nous le nombre de timbres en retour.**
Patrick et Didier

Prix du timbre 2023 = 5.20€

Comme toujours nous sommes à votre disposition pour vous épauler dans ces démarches administratives nous sommes facilement joignable à l'adresse :

tresorerie.udfo35@orange.fr.

COMMISSION HANDICAP

**Permanences Handicap-Emploi
Accès aux droits des accompagnants**

Sur rendez-vous tous les 3^{ème} mercredi de chaque mois
tél. : 02.99.65.36.60

Handicap et Emploi

L'UD 35 organise un stage Handicap du 5 au 7 juin 2023

Ce stage est essentiellement en direction des camarades du secteur privé qui souhaitent se former à cette problématique importante.

NB : pour les camarades du secteur public, un stage à été construit, il faut se rapprocher de la Fédération de la fonction publique.

Contactez l'UD pour s'inscrire et recevoir les convocations en temps et en heure

Clin d'œil du PATOCHE



FAITES C'QUE JE DIS, PAS C'QUE JE FAIS !

Nos stages

STAGES CFMS 2023

DATES	INTITULÉ	DURÉE
Mercredi 12 au vendredi 14 AVRIL	JE NÉGOCIE	3 jours
Lundi 12 au vendredi 16 JUIN	DÉCOUVERTE	5 jours
Lundi 25 au vendredi 29 SEPT.	DÉCOUVERTE	5 jours
Mardi 10 au jeudi 12 OCTOBRE	CONNAITRE SES DROITS	3 jours
Lundi 13 au vendredi 17 NOV.	LE C.S.E.	5 jours

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER : 02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

Nos Unions Locales

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49
ulfofougeres@orange.fr

RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

GUICHEN

07.83.67.25.78
ulfoguichen@gmail.com

VITRÉ

45, rue de Paris 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80
ulfovitre@orange.fr

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.48
06.26.88.51.88
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES

AFOC

35

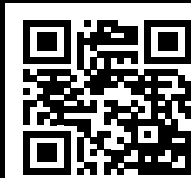
Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35

ASSURE SES PERMANENCES UNIQUEMENT SUR RDV

CONTACTEZ-NOUS : TÉL. : 02 99 65 36 66

POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos timbres : commande, paiements et suivi sur eFO.

TIMBRES 2023 : 5,20 €
tresorerie.udfo35@orange.fr